

**CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS
ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE**

Montréal, 19 – 28 juin 2000

Projet
PROJET DE RAPPORT SUR L'INTRODUCTION

(5 pages)

I:\JobTransfer\French\ANSCONF\ansc.wp.107.fr.wpd

INTRODUCTION

Lieu et durée de la Conférence

1. La Conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne (ANSCConf 2000) est ouverte le 20 juin 2000 dans la salle de l'Assemblée du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal. M. Assad Kotaite, Président du Conseil, ouvre la Conférence, suivi de M. M.-Y. Peissik, Président du Comité du transport aérien, qui prononce une allocution. M. R.C. Costa Pereira, Secrétaire général, souhaite la bienvenue aux participants et présente le Secrétariat de la Conférence. Les allocutions prononcées à la séance d'ouverture sont reproduites à l'Appendice A. La Conférence termine ses travaux le 28 juin 2000.

Ordre du jour

2. La Conférence adopte l'ordre du jour ci-après, qui a été approuvé par le Conseil et qui figure dans la note ANSCConf-WP/1:

1. **Situation économique des aéroports, des fournisseurs de services de navigation aérienne et leurs relations financières avec les transporteurs aériens et les autres usagers**

Vue d'ensemble de la propriété et du contrôle (y compris investissements transnationaux et propriété/gestion d'entités multiples, alliances), de la structure financière et organisationnelle de la fourniture des aéroports et des services de navigation aérienne, et de la situation financière des fournisseurs par rapport à celle des transporteurs aériens et des autres usagers.

2. **Questions organisationnelles**

Commercialisation, y compris participation privée (privatisation et concessions), obligations des entités autonomes, méthodes de réglementation des redevances, d'établissement des normes de performance et de suivi des performances (y compris besoins en données), entreprises de coopération ou coentreprises internationales (sur le plan des finances, de l'exploitation et/ou de la perception de redevances), y compris le financement collectif, et concepts connexes visés au Chapitre XV de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* et dans la Résolution A16-10 de l'Assemblée.

3. **Questions de financement**

Évaluation des besoins, des sources, de la capacité et des mécanismes y compris des partenariats publics/privés; besoins au stade préparatoire, y compris pratiques saines et transparentes en matière de comptabilité et de recouvrement des coûts, planification économique, analyse coûts/avantages, notamment pour ce qui est de l'environnement, et élaboration de bilans de rentabilité.

4. **Déterminants de la réglementation économique des aéroports et des services de navigation aérienne**

Examen du rôle de l'État, obligations internationales y compris celles qui découlent des articles 15 et 28 de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* (Doc 7300/7), forme des mécanismes de réglementation et aspects tels que les suivants: protection contre les abus de monopole surtout lorsqu'il s'agit d'intérêts privés, non-discrimination, champ d'application des redevances d'usage, équité en matière de recouvrement des coûts, concurrence dans la fourniture de services (y compris, dans le cas des aéroports, des services d'escale), consultation des usagers et arbitrage des différends. Une attention particulière sera accordée dans ce contexte aux contraintes de capacité et à la question de l'attribution de créneaux.

5. **Politique de l'OACI**

Large évaluation et développement des principes énoncés dans les *Déclarations du Conseil aux États contractants sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne* (Doc 9082/5), portant sur les points suivants:

5.1 **Statut, structure et forme de la politique de l'OACI**

Clarté, précision et forme de présentation des *Déclarations*; diffusion et application des principes énoncés dans les *Déclarations*; nécessité de transparence et de publication de la politique et des pratiques relatives aux redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne dans les États; opportunité corrélative de recevoir et de diffuser des renseignements sur l'application des *Déclarations* (y compris la possibilité de les présenter, en tout ou en partie, en tant que normes ou pratiques recommandées).

5.2 **Éléments à examiner en ce qui concerne la politique de l'OACI**

Grands principes tels que les suivants: non-discrimination, assiette des redevances, imputation des coûts, systèmes de redevances y compris l'aspect devises, et consultation des usagers, notamment à la lumière des faits nouveaux en matière, par exemple, de tarification au coût marginal, de préfinancement de projets au moyen de redevances, de recouvrement des coûts du GNSS, de coûts des services de recherches et de sauvetage assurés par les militaires, et d'incidence des changements organisationnels, distinction étant faite, au besoin, entre:

5.2.1 **Principes relatifs aux redevances d'aéroport**

Redevances spécifiquement aéroportuaires, telles que les redevances d'atterrissage, de stationnement, de services de passagers, de sûreté et de bruit, et développement des recettes extra-aéronautiques et pertinence de celles-ci dans la détermination des redevances de trafic aérien.

5.2.2 Principes relatifs aux redevances des services de navigation aérienne

Redevances spécifiques aux services de navigation aérienne, telles que les redevances pour le contrôle de route et les redevances de contrôle d'approche et d'aérodrome.

6. Conseils et assistance de la part de l'OACI

Examen de la pertinence des activités et des documents tels que les manuels et circulaires, programmes d'ateliers et de séminaires, assistance en matière d'analyse des coûts/avantages, d'élaboration de bilans de rentabilité, de recherche de financement, de programmes coopératifs pour le recouvrement des coûts, la facturation et la perception, et aussi de coopération avec d'autres organisations.

Structure et règlement intérieur

Projet

3. La Conférence travaille en un organe unique et tient séances. L'examen de l'ordre du jour est précédé le lundi 19 juin et la matinée du mardi 20 juin par un séminaire préparatoire qui porte sur quelques questions clés que la Conférence doit examiner dans un cadre informel, avant de commencer ses travaux officiels dans l'après-midi du 20 juin.

4. Le règlement intérieur est le *Règlement intérieur permanent des réunions de transport aérien* (Doc 8683-AT/721). La règle 26, qui prévoit l'établissement de comptes rendus analytiques, a été suspendue par le Conseil.

Participation

5. Les États contractants ci-après de l'OACI sont représentés à la Conférence:

[noms à insérer]

6. Les ... délégations ci-après assistent à la conférence en qualité d'observateur:

[noms à insérer]

7. On trouvera à l'Appendice B la liste des participants.

Bureau

8. La Conférence élit le bureau ci-après:

Président de la Conférence:	M. T. Schmidt (Allemagne)
Premier Vice-Président:	M ^{elle} M.F. Nchapi (Lesotho)
Second Vice-Président:	M. C.A. Alvarez (Chili)

Secrétariat

9. Le Directeur du transport aérien, M. M. Elamiri, remplit les fonctions de Secrétaire de la Conférence, assisté du Chef de la Section de la gestion des aéroports et des installations et services de route, M.G. Finnsson. MM. G. Farag, Ö. Magnusson, B. Peguillan, U. Wickrama, A. Costaguta, J. Crayston, J.-C. Bugnet et Y. Wang sont Secrétaires adjoints. Les personnes ci-après assurent les fonctions suivantes: liaison avec la Direction du transport aérien – M. R.I.R Abeyratne; coordination de la documentation – M^{elle} M. Mikkola; coordination de la vérification des lettres de créance – M^{me} M. Boulos; coordination de la page web – M^{me} S. Joseph; et supervision des services de secrétariat – M^{mes} B. Walsh, A.M. Fuchs-Ledingham et N. Souto. Le Directeur adjoint du transport aérien, M. C.B. Lyle, remplit les fonctions de Conseiller de la Conférence.

10. Les services administratifs sont assurés sous la direction de M. V. Pattanayak, Directeur de l'administration et des services, par M. M. Blanch, Chef de la Section des Conférences et des services de bureau, par M^{elle} A. Craig, Administratrice du Contrôle de la documentation et par M. S. Gauthier, Superviseur du Groupe de la distribution interne. Les services linguistiques sont assurés sous la direction de M. Y.N. Beliaev, Sous-Directeur chargé des services linguistiques et des publications, assisté de M^{me} R.J. Ezrati, Chef de la Section interprétation.

Documentation

11. Une liste des documents liés aux travaux de la Conférence figure à l'Appendice C.